



COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Mardi 5 mai 2020

TERRE D'AUGE : RÉOUVERTURE DES ÉCOLES POUR LES GRANDES SECTIONS, CP ET CM2

Lundi 4 mai, Hubert Courseaux président de Terre d'Auge, accompagné de Christine François Directrice Générale des Services et de Sandra Pattier chef du pôle Education Culture et Vie sociale, se sont réunis en visioconférence avec l'Académie Nationale et les directeurs des 10 écoles intercommunales. A l'ordre du jour : étude du protocole sanitaire de l'Etat, évaluation des possibilités de reprise et calcul des effectifs pour envisager l'application de la directive de la DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) à savoir une réouverture des écoles par niveaux avec, dans un premier temps, la reprise des grandes sections, CP et CM2 le mardi 12 mai. Le lundi 11 mai sera consacré à la pré-rentree des enseignants.

Dès le lendemain, mardi 5 mai, Hubert Courseaux a reçu les maires des 10 écoles Terre d'Auge pour travailler et échanger ensemble sur le sujet. A l'issue de ces réunions, décision a été prise par la Communauté de Communes d'ouvrir les écoles du territoire pour les grandes sections, les CP et les CM2 à partir du mardi 12 mai, sur une base de volontariat puisque les parents seront libres d'y mettre ou non leurs enfants. Un questionnaire a été adressé en amont aux familles du territoire par les directeurs d'écoles pour connaître l'effectif d'élèves à accueillir. Cette réouverture est nécessaire et répond aux demandes des familles devant reprendre leur emploi.

L'ensemble des consignes sanitaires préconisées par le protocole de l'Etat seront mises en œuvre : sens de circulation, pas de brassage des groupes, mise à disposition de gels hydroalcooliques et de masques si besoin, lavage des mains, etc. L'accueil des enfants, dont les effectifs connus à ce jour sont plutôt bas, pourra être effectué dans les meilleures conditions. Les modalités d'accueil seront réévaluées dans le cas d'une hausse d'effectifs.

Un travail va être mené en étroite collaboration avec les maires des communes des écoles intercommunales dans les jours à venir pour mettre en place la sécurité aux abords des sites. Pour ouvrir, nous devons être ensemble pour sécuriser les accès.

Concernant la restauration scolaire, le service ne pourra pas être assuré les deux premiers jours (mardi 12 et jeudi 14 mai) le temps que les équipes de cuisiniers commandent et réceptionnent les denrées alimentaires, et commencent la préparation des repas. Un pique-nique froid devra donc être fourni par les familles ces deux premiers jours. A compter du vendredi 15 mai, les équipes seront en mesure de proposer un repas pour tous les sites. L'inscription au restaurant scolaire doit être ferme de la part des familles.

Le service de transport scolaire est maintenu et sera adapté aux besoins et consignes. Le nombre de passagers sera contrôlé et limité à maximum 25% de la capacité du bus.

Compte tenu des délais courts et de la volonté de la collectivité d'assurer la reprise dans les meilleures conditions sanitaires, pour cette première phase de reprise, le service périscolaire (garderie) ne pourra pas être assuré.

Quant au centre de loisirs Mil'Couleurs, aucune réouverture n'est prévue pour le moment puisque les directives nationales n'ont pas encore été données.

La seconde phase de réouverture est programmée par la DASEN le 24 mai pour permettre à toutes les classes de pouvoir reprendre l'école. Bien entendu, lorsque la reprise de tous les niveaux devra se faire, Hubert Courseaux réunira à nouveau les élus de la Communauté de Communes et ses services pour prendre connaissance des nouveaux critères du protocole sanitaire, envisager les scénarios de reprise et prendre la décision la plus adaptée.

CONTACT

Marion Duchêne
Chargée de Communication
communication@terredauge.fr
02 31 65 04 75



Communauté de Communes
TERRE D'AUGE

9 rue de l'hippodrome - ZA la Croix Brisée
14130 Pont-l'Évêque
Tel : 02 31 65 04 75 / Fax : 02 31 64 17 66
www.terredauge.fr



Communauté de Communes Terre d'Auge



@terredauge